

Santé et sécurité au travail

Sensibiliser les acteurs de proximité

Tout employeur a l'obligation d'assurer la sécurité de ses salariés, de protéger leur santé, ainsi que de garantir leur employabilité.

Prévenir les accidents de travail et les inaptitudes, a des répercussions positives sur l'ensemble de l'organisation d'une entreprise, agit directement sur le bien-être au travail de ses salariés et permet de maintenir un niveau de productivité de qualité.

Pour optimiser cette prévention, il est indispensable de bénéficier de relais de proximité qui pourront proposer, alerter et accompagner efficacement les salariés.

Cette formation a vocation à apporter un premier niveau de formation afin de pouvoir connaître l'environnement réglementaire et se situer dans son rôle de prévention.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les enjeux de la prévention des risques professionnels et la réglementation
- Connaître les différentes ressources internes et externes de la prévention
- S'approprier les différentes notions en lien avec la prévention des risques professionnels
- Comprendre les enjeux du maintien dans l'emploi pour les différentes parties
- Savoir mobiliser les outils et les personnes ressources afin de favoriser le maintien dans l'emploi
- Connaître les étapes d'une procédure d'inaptitude pour mieux accompagner

Public

- Tout professionnel

Pré-requis

- Aucun
- Un questionnaire de positionnement est envoyé à chaque stagiaire en amont de la formation afin de définir leur niveau et leurs attentes.

Nombre de stagiaires

- 12 personnes

Durée

- 7 heures (1 jour)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'échanges interactifs, jeux de rôle, brainstorming

Evaluation des acquis

- Evaluation formative par un QCM

Contenu de la formation

Matin : La santé et la sécurité au travail

- Le cadre légal et les parties prenantes de la gestion des risques
- Les attendus en termes de sécurité dans les établissements
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Les Risques Psycho-Sociaux
- Les Troubles Musculo-Squelettiques
- Les violences externes
- Le Harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les accidents du travail

Après-midi : Le maintien dans l'emploi

- Définition du maintien dans l'emploi
- Les outils et personnes ressources
- Les visites médicales, les possibles restrictions, le temps partiel thérapeutique
- L'inaptitude

Intervenant(s)

Emilie TOSS

Directrice de l'Administration Générale de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques en charge de la prévention des risques professionnels

Stéphane FAURIE

Assistant de service social du travail à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques et Préventeur RPS associatif

Amélie HOUBERT

Gestionnaire développement RH à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : 1300€

Dates

- Nous consulter

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei des Pyrénées-Atlantiques
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)